

Puma 20, une nouvelle arme dans la lutte anti-incendies

Cet hélicoptère bombardier d'eau est présent depuis juillet dans le dispositif de protection déployé sur l'île par la Sécurité civile. Maniable, disposant d'une grande capacité, il est censé compenser la suppression des avions Tracker. Mais son utilisation est encore expérimentale

Coincidence ou choix symbolique, c'est le lac de Padule - un secteur de la commune d'Oletta connu pour ses nombreux départs de feu - que la Sécurité civile a choisi mercredi pour un exercice engageant le nouvel hélicoptère bombardier d'eau (HBE) incorporé au dispositif insulaire de lutte anti-incendie.

Il est 15 heures. Un bruit de pales se fait entendre dans un bosquet situé aux abords du plan d'eau. L'appareil fait soudain son apparition. C'est un EC 225, version civile du Super Puma, modèle militaire spécialisé dans le transport de troupes. Au bout d'un câble, il traîne un godet qu'il va rapidement plonger dans le lac et vider, quelques mètres plus loin, dans une zone préalablement désignée. En tout, l'opération a duré moins de deux minutes. Elle est répétée plusieurs fois. Tantôt, les 4 tonnes d'eau sont larguées en une traînée recouvrant une ligne de plusieurs dizaines de mètres. Tantôt, elles sont jetées à la verticale, par un appareil en vol stationnaire, et vont s'abattre sur un rocher d'à peine quelques mètres carrés.

À la place des Tracker

Le capitaine Michaël Pellissier, qui participe à l'exercice avec quelques autres sapeurs-pompiers du Service d'incendie de secours de Haute-Corse (Sis 2B), observe la manœuvre : « Les largages à la verticale comme celui-ci sont très efficaces sur les feux de foudre ou les feux de reprise explique-t-il. L'eau s'enfonce profondément dans la terre et permet une bonne sécurisation de la zone. »

En service depuis le 16 juillet dernier, Puma 20 - c'est son indicatif - a été loué par la Sécurité civile à une société privée, filiale du fournisseur d'énergie RTE (Réseau de transport d'électricité).

Le contrat prévoit également la mise à disposition des cinq hommes composant l'équipage : deux pilotes, deux mécaniciens



Le Puma 20 vient en remplacement des Tracker.

PHOTOS JONATHAN MARI

et un aviateur. Stationné à l'unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile (UIISC 5) de Corte, il vient s'ajouter aux deux Canadair et à l'hélicoptère bombardier d'eau, déjà présents sur l'île.

« L'objectif est de combler le vide laissé par la récente suppression des avions bombardiers d'eau Tracker, dont deux étaient stationnés à Solenzara, explique le lieutenant-colonel Alain Pradon, chef du centre de coordination avancée de la Sécurité civile. En mars dernier, la direction de la Sécurité civile a décidé de retirer ce type d'appareil de son dispositif.

Ce retrait était initialement prévu pour 2022 mais il a été anticipé à la suite d'un accident survenu sur la base de Cannes. »

« Une rotation par minute »

L'EC 225 est la solution alternative choisie, à titre expérimental, par les autorités. Deux appareils ont ainsi été loués : celui stationné à Corte et un second, affecté à la base d'Avignon. Le modèle, il faut dire, ne manque pas de qualités. Avec une capacité supérieure à quatre tonnes, il peut transporter une quantité d'eau six

fois supérieure à celle proposée par les HBE aujourd'hui en service - et pas loin des six tonnes de capacité des Canadair.

Capable d'écoper en mer, dans les lacs, les étangs, les bassins d'eau d'un diamètre supérieur à 30 mètres, il peut intervenir très rapidement sur la ligne de feu. « Lorsqu'on a un plan d'eau à proximité, on est capable de faire une rotation par minute, assure Oly Guillot, le commandant de l'appareil. C'est très intéressant, notamment pour stopper les incendies naissants. Si l'ennemi est très efficace dans les grandes étendues, l'hélicoptère présente l'avantage

de pouvoir intervenir au plus près du feu dans les vallées encaissées. Dans une région montagneuse comme la Corse, c'est également très utile. »

S'il n'est pas encore équipé à cet effet, l'appareil pourrait également s'avérer utile, avec sa capacité de 19 passagers, au transport d'hommes sur des théâtres d'incendie inaccessibles aux camions.

Depuis sa mise en service, Puma 20 est déjà intervenu dans le traitement de deux incendies, à Venaco et Feliceta. Le bilan semble positif mais rien ne dit en-

core que le contrat de location passé par la Sécurité civile sera reconduit au-delà de son terme, fixé à la mi-septembre.

« En tant que techniciens, nous trouvons ces appareils très intéressants, conclut Alain Pradon. Notre direction attend toutefois d'avoir un retour d'expérience plus poussé pour savoir si leur présence dans le dispositif anti-incendie doit ou non être pérennisée. »

Un retour d'expérience qui ne nécessitera pas, espérons-le, que la Corse brûle à nouveau, comme elle l'a fait il y a trois ans.

PIERRE NEGREL



L'hélicoptère bombardier d'eau en manœuvre au lac de Padule Oletta.



L'appareil peut effectuer des largages très précis en vol stationnaire.